

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 400/SLAG portant nomination Pour l'année 1972 d'un assesseur suppléant près le tribunal supérieur d'appel de Djibouti.

n° 400/SLAG

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
10 juin 1972

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1972

Date du numéro
10 juin 1972

VISAS

Le Haut-Commissaire de la République dans les Affaires et des Issas

Vu l'article 10 du décret modifié du 4 février 1904 portant réorganisation de la justice dans le Territoire

Vu le décret n° 68-146 du 14 février 1968 relatif aux attributions du Haut-Commissaire de la République dans le Territoire Français des Afars et des Issas

Vu l'arrêté n° 5/SLAG du 4 janvier 1972 portant nomination pour l'année 1972 des assesseurs titulaires et suppléants près le Tribunal supérieur d'appel de Djibouti : Considérant le départ du Territoire de M. Dominique Vian, adjoint au Chef de District de Djibouti,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Phan Quang Nhat, attaché d'administration de la marine marchande, chef du service des affaires maritimes, est nommé, à compter du 1er juin 1972, assesseur suppléant près le tribunal supérieur d'appel de Djibouti en remplacement de M. Dominique Vian. Art. 2.—Le présent arrêté sera enregistré, publié au Journal officiel du territoire et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire de la République et par délégation: Le Haut-Commissaire adjoint **André MARTIN-DELAHAYE**.